

LISTE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 29 septembre 2022

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre 2021, vous trouverez ci-dessous la liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 29 septembre 2022 :

- XX Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- 95 Compte rendu de Monsieur le Maire au Conseil en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.
- 96 Condition de reversement d'une partie de la taxe d'aménagement à Albret Communauté
- 97 Convention avec Albret Communauté Programme école et cinéma
- 98 Attribution de marché réservé : services de gestion et d'entretien d'espaces verts communaux
- 99 Rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs Plan de financement
- 100 Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque couplé à une activité agricole Parcelles section G n°318 et 319
- 101 Recrutement d'agents contractuels Service cadre de vie
- 102 RIFSEEP
- 103 Attribution fonds de concours à TE47 (annule et remplace délibération n°68/2022 du 23 juin 2022)
- 104 Assistance au recouvrement des Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) avec T.E. 47
- 105 Renouvellement de l'instruction des ADS avec Albret Communauté

Les délibérations sont accessibles sur le site internet de la ville et en version papier sur simple demande.

Liste des délibérations affichée le 4 octobre 2022

Nicolas LACOMBE

Maire de Nérac

1er Vice-président du Conseil départemental
de Lot-et-Garonne